

Le 17 juillet 2006

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

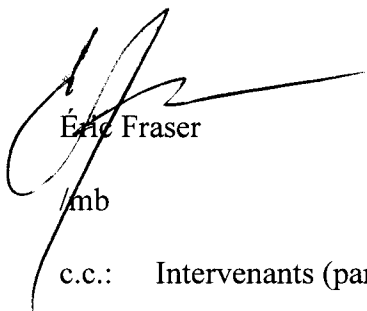
OBJET : Demande d'approbation des dispositions tarifaires applicables aux options d'électricité interruptible pour la clientèle de grande puissance et d'utilisation des groupes électrogènes de secours
Dossier Régie : R-3603-2006
Notre dossier : R000208 FE

Chère consoeur,

Conformément à la décision D-2006-90, Hydro-Québec Distribution vous transmet copie électronique des réponses aux demandes de renseignement de la Régie et des intervenants dans le dossier mentionné en rubrique. Ces documents sont déposés sous la cote HQD-2, documents 1 à 7.

Nous verrons à vous transmettre la copie papier de ces documents dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Fraser
/mb

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)